

Rencontres de l'entreprise : ateliers participatifs

Diagnostic : quels moyens mobiliser pour aider nos entreprises à anticiper les difficultés et les surmonter ?

Cet atelier est co-animé par **Véronique Louwagie**, députée de la 2^{ème} circonscription de l'Orne et membre de la commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi PACTE à l'Assemblée nationale, et **Christophe Le Blanc**, PDG de MBD Technologies, entreprise spécialisée dans le design industriel et la production de pièces en composite.

L'atelier s'est ouvert sur un constat, posé par M. Le Blanc :

« Les entreprises passent un temps considérable à régler et surmonter des problèmes de toute nature. L'enjeu de cet atelier est de voir comment vous y faites face dans votre quotidien. »

La députée a donné en ouverture quelques chiffres pour éclairer la discussion :

- 20% de créations d'entreprises en plus en 2018 en France ;
- 50 000 défaillances d'entreprises la même année ;
- Un stock de 200 000 entreprises à vendre sur le territoire.

Pour beaucoup de participants, les problèmes se posent en permanence, car beaucoup d'entreprises manquent de visibilité. Ils ont rapidement identifié les plus grandes difficultés du quotidien :

- Les problèmes de trésorerie et la difficulté à être payés par leurs clients, notamment publics. Plusieurs participants dénoncent un non-respect de la réglementation par certaines collectivités, un participant, représentant une entreprise de conception de mobilier urbain, allant même jusqu'à dire : « à chaque fois qu'un acteur public dit qu'il y a un problème, nous avons peur de ne pas pouvoir payer la TVA » ;
- L'excès de réglementations ;
- Les fluctuations d'activité.

Ces problèmes, quand ils se cumulent, mènent, dans de trop nombreux cas, à de véritables difficultés : cessation de paiement, dette à régler sur plusieurs années (sachant que selon un participant, une infime partie seulement des entreprises s'en sortent), accès interdit aux marchés publics, impossibilité d'être financé par les banques...

Le déroulé de l'atelier a clairement montré l'impact psychologique que les difficultés, les incertitudes, ont sur la vie des entrepreneurs :

« Nous vivons dans la crainte que le rebond ne soit pas pérenne. »

Certains parlent de difficultés, de stigmates, qui les ont suivis pendant des années. Symbolisés par les inscriptions au K-bis ou au registre de la Banque de France, ils montrent parfois le manque d'aide extérieure. En réponse, certains soulignent le rôle des commissaires aux comptes, des experts-comptables, des administrateurs et mandataires judiciaires... et bien sûr des pouvoirs publics, même si leur accompagnement n'est pas, selon certains, toujours parfaitement calibré :

« Ce qui est certain, c'est qu'il est plus facile d'être une start-up qu'une grosse entreprise en France. »

En réponse, V. Louwagie rappelle qu'elle a présidé en 2015 une mission d'information sur Bpifrance et a, à cette occasion, rappelé l'importance d'aller sur les failles de marché, c'est-à-dire là où les organismes financiers ne vont pas.

Pour éviter ces difficultés, les participants sont nombreux à mettre en avant des idées :

- Développer les compétences des salariés et des dirigeants, une question « déterminante » pour V. Louwagie qui prend l'exemple de l'association Labo Emploi qu'elle a fondée dans sa circonscription et qui cartographie les besoins en emploi sur ce territoire d'ici à 3 ans ;
- Faciliter les recrutements en mettant mieux en relation les demandeurs et les chercheurs d'emploi, une tâche à laquelle s'est attelé C. Le Blanc, et pour laquelle un participant rappelle qu'il « existe un vivier gigantesque de profils expérimentés » ;
- « Faire rêver les jeunes qui se posent des questions », car pour certains, « les jeunes ne respectent pas l'entreprise », un constat partagé par V. Louwagie et C. Le Blanc ;
- Réduire le poids des taxes de production, un travail en cours et un chapitre auquel les députés auront voix.